

Jeu-concours Kellogg's « Trésor Maxxing »

CONDITIONS ABRÉGÉES

France uniquement, 18 ans et plus. Période promotionnelle : ouverture le 14.07.26 à 09h00 et clôture le 26.09.26 à 23h59. Pour participer au jeu-concours, partage ton move de Trésor Maxxing sur TikTok ou Instagram avec le hashtag #TresorMaxxing dans la légende, et identifie le compte Trésor de Kellogg's France (TikTok ou Instagram) pendant la période promotionnelle. Une seule participation par personne. Accès à Internet et compte de réseau social public requis. Aucun achat nécessaire. Dotation : 1 lot / 1 gagnant. 1 gagnant remporte un an de Trésor et le Setup de Créateur de Contenu (smartphone – iPhone 17 Pro 512 Go, néon Trésor, trépied et ring light). En publiant, tu consens à l'utilisation de tes données personnelles aux fins de ce jeu-concours et à ce que ton contenu soit repartagé sur les comptes sociaux de Kellogg's et mis en avant dans Kellogg's Town. Consulte https://www.kelloggs.fr/fr_FR/our-news/offers-and-promotions.html pour les conditions complètes et les exclusions. Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited.

CONDITIONS COMPLÈTES

Les présentes Conditions prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication, y compris les supports publicitaires ou promotionnels. Les instructions de participation sont réputées faire partie des Conditions et, en participant, tous les participants sont réputés les avoir acceptées et être liés par elles. Merci d'en conserver une copie.

L'Organisateur :

Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin, K67X4X5 (société immatriculée en République d'Irlande sous le numéro 387390) (« l'Organisateur »).

Exécution :

Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin, K67X4X5 (société immatriculée en République d'Irlande sous le numéro 387390) (« l'Organisateur »).

Période promotionnelle :

- Ouverture le mardi 14.07.2026 à 09h00 et clôture le samedi 26.09.2026 à 23h59 (« Période promotionnelle »).

Comment participer :

- Pour participer à ce jeu-concours, tu dois partager ton move de Trésor Maxxing (par exemple ton bol, ta technique, ton rituel) mettant en scène des céréales Kellogg's Trésor disponibles en France, sur TikTok ou Instagram, avec le hashtag #TresorMaxxing dans la légende, et identifier le compte Trésor de Kellogg's France (TikTok ou Instagram) ci-dessous, pendant la Période promotionnelle.
- TikTok : https://www.tiktok.com/@tresor_de_kelloggs_fr
- Instagram : https://www.instagram.com/tresor_de_kelloggs_fr/

Pour éviter toute ambiguïté, bien que le jeu-concours puisse être présenté ou promu sur Facebook, la participation via Facebook n'est pas autorisée et les utilisateurs seront redirigés vers Instagram pour participer.

- Les participations générées par un moyen automatique seront nulles. Une seule participation par personne.
- Pour participer à ce jeu-concours, les participants doivent avoir accès à Internet et disposer d'un compte TikTok/Instagram, qui doit être public. Les participants ne peuvent participer qu'en ligne.
- L'Organisateur surveille les réponses à ce jeu-concours ; toute réponse ou publication antérieure d'un participant qui est, ou pourrait être considérée comme, irrespectueuse envers d'autres membres de la communauté en ligne, ou qui contient un élément susceptible de causer une offense ou une gêne, entraînera la disqualification du jeu-concours. En tant que participant, ton utilisation de TikTok et Instagram est soumise aux conditions d'utilisation des plateformes : <https://www.tiktok.com/legal/page/eea/terms-of-service/en>, <https://help.instagram.com/581066165581870/>
- En soumettant une participation, chaque participant accorde à l'Organisateur une licence irrévocable, mondiale et gratuite d'utilisation des droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle attachés à sa

participation, à toutes fins liées à ce jeu-concours, y compris, sans s'y limiter, l'affichage sur le site de l'Organisateur et tout autre site, le repartage du contenu sur les réseaux sociaux de l'Organisateur, et l'utilisation de la participation, ou de parties de celle-ci, dans les supports marketing relatifs à ce jeu-concours.

Une participation sera réputée invalide si une réponse :

- contient un contenu diffamatoire, malveillant, indécent ou autrement inapproprié ;
- contient un contenu offensant ou susceptible de nuire au nom, à la réputation ou à l'image de l'Organisateur ou d'un partenaire de marque ;
- promeut un programme politique, blasphématoire ou religieux, ou tout contenu jugé de nature à inciter à la haine religieuse ou raciale ;
- de l'avis raisonnable de l'Organisateur, cause une offense généralisée ou grave (compte tenu des opinions ou normes en vigueur dans la communauté) ;
- diffame, dénature, ou contient un contenu destiné à harceler, menacer ou embarrasser une ou plusieurs personnes, ou insulte d'autres personnes ou entreprises, y compris, sans s'y limiter, l'Organisateur (et ses partenaires) ;
- contient des images d'enfants ;
- contient un contenu jugé socialement irresponsable ou susceptible d'enfreindre le CAP Code.
- Tout nom de compte ou photo de profil contrevenant à ce qui précède sera nul, et les participations concernées ne seront pas comptabilisées.

Éligibilité :

- Les participants doivent être résidents en France et âgés de 18 ans ou plus. Les employés de l'Organisateur, leur famille proche, leurs sociétés affiliées, agents, ou toute autre personne professionnellement liée à ce jeu-concours, sont exclus de la participation.
- Aucun achat nécessaire.
- Les participants doivent disposer d'un accès à Internet et d'un compte TikTok/Instagram public. Si tu n'as pas de compte, tu devras en créer un pour participer — une adresse e-mail active est nécessaire pour cela.
- Le participant doit être le titulaire du compte TikTok/Instagram utilisé. Une preuve de propriété du compte et une preuve d'âge peuvent être demandées.
- Les participations issues de comptes privés sur TikTok/Instagram ne seront pas prises en compte pour des raisons de confidentialité. Pour participer depuis un compte privé, les participants doivent passer leur compte en public afin que leur participation soit acceptée.
- Les participants doivent obtenir l'autorisation du propriétaire avant d'utiliser un ordinateur, un appareil et/ou un accès Internet qui ne leur appartient pas ou qu'ils ne financent pas, pour participer au jeu-concours. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable des frais de connexion Internet ou mobile, ou autres, engagés lors de la participation.
- La participation ne peut se faire que sur TikTok/Instagram ; il n'existe aucun autre mode de participation.
- Les participations soumises après la date de clôture ne seront pas prises en compte.
- **À FAIRE**
 - S'inspirer des exemples donnés dans la vidéo originale sur les comptes sociaux de Kellogg's.
 - Utiliser un ciblage d'audience 18 ans et plus (age gating).
 - Utiliser #TresorMaxxing dans la légende de ta publication.
 - Inclure des céréales Kellogg's dans ton contenu.
 - Identifier le compte Trésor de Kellogg's France (TikTok ou Instagram).
- **À NE PAS FAIRE**
 - Taguer la vidéo #AD, #publicité, #sponsorisé par Kellogg's ou similaire.
 - Faire des affirmations non étayées présentées comme factuelles (sauf approbation préalable).
 - Utiliser du contenu généré par les utilisateurs (UGC) sans autorisation.
 - Faire apparaître des personnes de moins de 18 ans. Tu es responsable d'obtenir l'autorisation de toute autre personne apparaissant dans le contenu.

- Faire des commentaires négatifs ou dénigrer la marque Kellogg's, ses sous-marques et sociétés affiliées.
- Faire référence à un sujet particulièrement émotionnel, sensible, controversé, violent ou sexuel, par exemple politique, religion, terrorisme, violence, stéréotypes (âge, race, genre, origine ethnique), sous-entendus sexuels, Covid-19.
- Inclure un langage explicite et offensant.
- Encourager un comportement illégal ou antisocial.
- Gaspiller de la nourriture.

Détail de la dotation :

- Il y a 1 lot au total, attribué à 1 gagnant, comme suit :
- **Lot (1 gagnant) :** un an de céréales Trésor (la valeur correspond à 10,9 kg de produit, sur la base de la quantité journalière recommandée de 30 g) ainsi qu'un Setup de Créateur de Contenu composé d'un smartphone (Apple iPhone 17 Pro 512 Go), d'un néon Trésor, d'un trépied et d'une ring light. Valeur commerciale totale approximative : jusqu'à 2 050 € TTC, à laquelle s'ajoute la valeur de l'approvisionnement d'un an en céréales Trésor.
- **Total : 1 gagnant.**
- Le lot doit être réclamé dans les 6 mois suivant la notification.
- Une adresse postale valide en France sera requise pour la remise des lots.
- Si un lot n'est pas disponible en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur, il sera remplacé par un lot de valeur équivalente ou supérieure.
- Le stock de Trésor sera livré en deux fois ; le Setup de Créateur sera livré en une seule fois. La distribution est assurée par Kellogg's.
- Le gagnant doit être âgé de 18 ans ou plus.

Sélection, notification et vérification du gagnant :

- La sélection du gagnant aura lieu dans les 10 jours ouvrés suivant la date de clôture du jeu-concours.

Les participations seront jugées selon les critères suivants :

- **Créativité** – originalité et inventivité du move, de la technique ou du rituel de Trésor Maxxer.
- **Attrait visuel** – présentation esthétique et attractivité du contenu.
- **Engagement** – caractère divertissant, captivant ou inspirant du contenu.
- Promoveritas jugera toutes les participations de manière indépendante et établira une liste restreinte de participations. Elle réunira ensuite un jury avec Kellanova et Havas Play pour sélectionner les gagnants finaux à partir de cette liste restreinte.
- Pour désigner le gagnant final, chaque participation présélectionnée sera notée de 1 (bien) à 5 (excellent) sur chaque critère par chaque juré. La participation obtenant le score cumulé le plus élevé sera déclarée gagnante. En cas d'égalité, le juré indépendant, Promoveritas, prendra la décision finale.
- Le jury sera composé de 4 personnes : 2 représentants de Kellanova Europe, 1 représentant de l'agence créative Havas Play et 1 représentant indépendant désigné par Promoveritas.
- Seules les participations respectant les instructions de participation sont éligibles pour remporter un lot.
- Dans les 10 jours ouvrés suivant le jeu-concours, le gagnant sera notifié par message privé sur le compte TikTok/Instagram utilisé pour participer, afin de démarrer le processus de vérification et de remise du lot. Le gagnant dispose de 14 jours à compter de la notification initiale pour fournir ses nom et prénom, date de naissance, département de résidence, confirmation de son identifiant de compte, coordonnées bancaires et une preuve d'identité, en contactant l'adresse e-mail qui lui sera communiquée par message privé.
- L'Organisateur vérifiera le gagnant en demandant nom et prénom, date de naissance, identifiant de compte social et preuve d'identité aux fins de remise du lot, ainsi que le département de résidence pour la liste des gagnants, si le consentement est donné.
- Le processus de vérification sera effectué dans les 10 jours ouvrés suivant la réception des informations requises. Une fois la vérification terminée, le gagnant sera contacté par message privé sur les réseaux sociaux. Il lui sera demandé de fournir ses coordonnées pour la remise du lot. Le gagnant disposera de 7 jours pour fournir ses coordonnées sous la forme d'un numéro de téléphone français et d'une adresse e-mail.

- Si un gagnant ne répond pas dans les 14 jours suivant la notification initiale, est inéligible, refuse son lot, ne peut l'accepter, ou ne fournit pas la vérification de son compte social pour la remise du lot dans les 7 jours suivant la demande, il sera disqualifié et perdra son droit au lot (qui sera alors attribué à un participant suppléant sélectionné au moment de l'attribution initiale). Le processus se répétera jusqu'à ce qu'un gagnant éligible puisse réclamer le lot, pendant une durée de 3 mois après la date de clôture, à l'issue de laquelle tout lot restant sera nul et non avenu.
- Les participants sont invités à surveiller leur boîte de réception de messages privés (et la boîte des demandes de messages) pendant cette période au cas où ils seraient gagnants. Il incombe aux participants de vérifier leurs messages pour s'assurer de recevoir toute communication de l'Organisateur.
- Il incombe à chaque gagnant de fournir des informations exactes et à jour au moment de l'acceptation du lot pour que celui-ci puisse être traité. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable si un gagnant ne fournit pas d'informations exactes, ce qui affecterait l'acceptation ou la livraison du lot.

Dispositions générales :

- L'Organisateur se réserve le droit de vérifier toutes les participations et le gagnant, y compris, sans s'y limiter, l'identité ou l'âge de tout participant (passeport, permis de conduire ou équivalent, à fournir sous 14 jours), et de refuser d'attribuer un lot, de retirer un droit au lot ou de refuser toute participation ultérieure au jeu-concours lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire à une violation des présentes Conditions, ou de toute instruction faisant partie des exigences de participation, ou lorsqu'un participant a obtenu un avantage déloyal ou a gagné par des moyens frauduleux. L'Organisateur sera l'arbitre final de toute décision, et celle-ci sera contraignante.
- L'Organisateur doit publier ou mettre à disposition une information attestant qu'une attribution valide a eu lieu pour ce jeu-concours. Pour satisfaire à cette obligation, l'Organisateur communiquera le nom du compte de réseau social à toute personne qui le contacte via le formulaire de contact en ligne disponible ici https://www.kelloggs.fr/fr_FR/contact_us_fr.html/ en indiquant « Jeu-concours Kellogg's Trésor Maxxing » comme objet.
- Si tu t'opposes à ce que tout ou partie du nom de ton compte de réseau social soit rendu disponible, contacte l'Organisateur via le formulaire de contact en ligne disponible ici https://www.kelloggs.fr/fr_FR/contact_us_fr.html/ en indiquant « Jeu-concours Kellogg's Trésor Maxxing » comme objet. Dans ce cas, l'Organisateur devra tout de même fournir l'information et la participation gagnante à l'autorité publicitaire locale sur demande.
- Les gagnants pourront être invités à participer à la publicité relative au jeu-concours, sous réserve de leur consentement. Cette publicité peut inclure, sans s'y limiter, le nom, l'âge, l'identifiant de réseau social, le département et/ou des déclarations faites par un gagnant concernant le jeu-concours et/ou le lot, ainsi que des photographies prises dans le cadre du jeu-concours.
- De nombreux facteurs échappant au contrôle de l'Organisateur peuvent perturber le fonctionnement de TikTok/Instagram. L'Organisateur ne garantit donc pas un accès continu, ininterrompu ou sécurisé à ce site.
- Ce jeu-concours n'est en aucune façon sponsorisé, approuvé, administré par, ou associé à TikTok/Instagram. Tu comprends que tu fournis tes informations à l'Organisateur et non à TikTok/Instagram. En participant, tous les participants acceptent de n'avoir aucun recours contre TikTok/Instagram et consentent à une décharge totale de responsabilité en faveur de TikTok/Instagram. Toutes les participations sont également soumises aux conditions d'utilisation de chaque plateforme.
- Sauf accord écrit contraire de l'Organisateur, les lots ne seront remis qu'au gagnant directement.

L'Organisateur n'est pas responsable :

- des participations perdues ou retardées en raison de transmissions de données électroniques défectueuses, échouées ou erronées ;
- des défaillances des lignes de communication, quelle qu'en soit la cause, concernant tout équipement, système, réseau, ligne, satellite, serveur, ordinateur ou fournisseur utilisé dans le cadre de ce jeu-concours et causant des retards ou des perturbations ;
- des participations perdues, retardées, corrompues, endommagées, mal dirigées, incomplètes ou ne pouvant être livrées pour une raison technique, de livraison ou autre. Une preuve de soumission ne sera pas acceptée comme preuve de réception ;
- de l'inaccessibilité ou de l'indisponibilité d'Internet.
- En cas de circonstances exceptionnelles échappant à son contrôle raisonnable et uniquement lorsque les circonstances le rendent inévitable, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier le jeu-

concours ou les présentes Conditions à tout moment, pour quelque raison que ce soit, sans préavis et sans engager sa responsabilité envers toi ou un tiers, mais s'efforcera toujours de minimiser l'effet pour les participants afin d'éviter toute déception injustifiée.

- L'Organisateur, ses agences et sociétés associées ne sauraient être tenus responsables de tout dommage, perte, responsabilité, blessure, coût, dépense ou réclamation subi par toute personne en lien avec ce jeu-concours, la remise des lots et/ou l'utilisation des lots. L'Organisateur décline en outre toute responsabilité pour toute blessure ou tout dommage causé à toi ou à toute autre personne du fait de la participation, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (y compris les dommages corporels, le décès et la fraude), auquel cas cette responsabilité est limitée au minimum autorisé par la loi.
- La décision de l'Organisateur est finale et contraignante pour toutes les questions promotionnelles, et aucune correspondance ne sera échangée.
- Les présentes Conditions et tout litige connexe sont soumis à l'interprétation du droit français et à la compétence des tribunaux français.
- Si l'une de ces clauses est jugée illégale, invalide ou inapplicable, elle sera dissociée et supprimée des présentes Conditions, et les clauses restantes demeureront pleinement en vigueur.

Protection des données :

- Nous nous engageons à protéger ta vie privée. Kellogg Europe Trading Limited (« Kellogg ») ne traitera tes informations que sur la base du consentement, pour administrer ce jeu-concours conformément aux présentes Conditions. Nous ne vendrons jamais tes données à des tiers, mais pouvons les combiner avec des données provenant d'autres sources afin de créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Tes données seront traitées et hébergées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg s'est assuré que tout sous-traitant utilisé est tenu, en vertu des Clauses Contractuelles Types de l'UE, d'assurer la conformité à la protection des données sur la base de l'article 6(1)(b) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD »). Nous conserverons tes données tant que ton consentement est valide et que tu souhaites recevoir des communications marketing. Conformément au RGPD, tu disposes du droit d'accès à tes données, de rectification, de retrait de ton consentement, d'effacement, et, le cas échéant, du droit à la portabilité des données. Tu as également le droit de contacter une autorité de contrôle de la protection des données. Pour toute question sur l'utilisation de tes données, consulte notre Politique de confidentialité https://www.kelloggs.ie/en_IE/privacy-notice.html. Tu peux aussi nous contacter à l'adresse DataPrivacyOfficer@kellogg.com.
- Les données personnelles ne seront conservées que le temps strictement nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Les données personnelles du gagnant seront conservées pendant 1 an après la clôture du jeu-concours. Les données des non-gagnants seront supprimées immédiatement après la fin du jeu-concours et ne seront pas divulguées à des tiers, sauf lorsque cela est nécessaire à l'administration et à l'exécution du jeu-concours ou requis par la loi. Les participants ont le droit de retirer leur consentement à tout moment. Ils peuvent également accéder à leurs données ou demander leur effacement. Pour plus de détails sur l'utilisation de tes données personnelles, consulte : https://www.kelloggs.ie/en_IE/privacy-notice.html. Tu peux aussi contacter Kellogg au sujet de tes données en écrivant à DataPrivacyOfficer@kellogg.com.

Propriété intellectuelle

- À l'exception de l'utilisation autorisée de la marque Trésor aux fins de participation à ce jeu-concours, les participants ne peuvent, sans le consentement écrit préalable de l'Organisateur, reproduire, adapter, distribuer, exploiter, commercialiser ou utiliser de toute autre manière tout contenu, concept, format, design, slogan, élément créatif ou autre matériel développé, créé ou mis à disposition dans le cadre de ce jeu-concours, en dehors de leur participation. Tout droit d'utilisation de ces éléments est limité à la durée et à la finalité du jeu-concours et prendra automatiquement fin à sa conclusion.
- Conformément aux lois applicables en matière de propriété intellectuelle et de droit d'auteur, les Participants ne doivent pas utiliser, reproduire, incorporer, représenter, afficher, adapter ou exploiter de quelque manière que ce soit, en tout ou en partie, des droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers, des œuvres protégées par le droit d'auteur, des marques, des dessins et modèles, des images, des musiques, des vidéos, des contenus ou tout autre élément protégé provenant de sources extérieures au présent Concours et qui ne sont ni détenus ni créés par le Participant spécifiquement pour les besoins de celui-ci.
- Toute utilisation non autorisée de créations soumises dans le cadre du Concours peut constituer une violation des droits de propriété intellectuelle et entraîner la disqualification du Participant du Concours, ainsi que l'engagement de sa responsabilité civile et/ou pénale conformément à la législation applicable.

Formatted: French (France)

Formatted: Font:

Formatted: Space After: 0 pt, Border: Top: (No border), Bottom: (No border), Left: (No border), Right: (No border), Between : (No border), Bar : (No border)

Formatted: Font: Border: : (No border)